

Les Échos

d'Yvetot

Yvetot.fr



Agenda Yvetot



Votre bulletin municipal d'informations

N°40 - Septembre 2018

Merci les bleus !





« Une démocratie doit être une fraternité ;
sinon c'est une imposture. »

Antoine de Saint-Exupéry

« Chère Yvetotaise, cher Yvetotais,
De nombreux travaux, très conséquents ont marqué notre été.
Merci à chacun d'entre vous, d'avoir compris que pour construire, réparer,
améliorer notre quotidien, il faut accepter quelques nuisances temporaires et
quelques tracas.

Au moment où vous recevrez ce numéro, vous constaterez les modifications
suivantes :

- Les travaux du parvis de la gare destinés à constituer un pôle mul-
timodal sécurisé se terminent.

- Le chantier du cinéma multiplexe de la zone de la Plaine, s'achève,
lui aussi. Le cinéma ouvrira ses portes avant la fin de l'année.

- Le Pôle de Santé est bien avancé. Les responsables des différentes
structures médicales s'expriment eux-mêmes dans le présent bulletin.

- L'électrification du Manoir a été réalisée dès le début Juillet, afin de
faciliter le succès des « Lumières au Fay » qui ont accueilli cette année, en-
viron 15 000 spectateurs. La réalisation des annexes du Manoir se prépare.

- La rue Thiers totalement refaite est réouverte à la circulation depuis
la fin du mois d'août.

- Le terrain d'honneur du stade Foch, entièrement repris, et doté d'un
revêtement synthétique permet depuis le début septembre, aux membres du
club de s'entraîner beaucoup plus fréquemment, et dans de meilleures condi-
tions.

- La reconstruction des ateliers municipaux est maintenant très vi-
sible. Le calendrier prévisionnel sera tenu.

Les congés d'été ont été, comme toujours, la période privilégiée de nombreux
travaux dans nos écoles.

Enfin, la 3^e fleur figurant désormais sur nos panneaux d'entrée de Ville récom-
pense avant tout le savoir-faire des agents jardiniers de la Ville et valorise son
image globale.

L'image de notre ville, son développement, son attractivité, ce furent préci-
sément les thèmes abordés librement dans le cadre d'une longue interview
que j'ai accordée à LCN, La Chaîne Normande, pendant l'été. Je remercie les
nombreuses personnes qui ont dit avoir apprécié cette démarche de promo-
tion d'Yvetot et de son territoire.

Très chaleureusement, »

Emile CANU, Maire d'Yvetot

SOMMAIRE

Travaux p 3

Vie économique p 4 et 5

**Développement durable
Fleurissement p 6 et 7**

CCAS p 8 et 9

Maison de quartier ... p 10 et 11

Santé p 12 et 13

Vikibus p 14

**Enseignement / Jeunesse
p 15 à 17**

Rentrée culturelle p 18

**Les rendez-vous culturels
..... p 19**

A la Galerie Duchamp p 20

Les RDV p 21

Archives municipales p 22

Tribune politique p 23

Agenda p 24

**En cas d'incident
constaté
sur la voie publique,
merci de contacter
le 02 32 70 44 70**

Les Echos d'Yvetot - Mairie d'Yvetot - Place de l'Hôtel de Ville - BP 219 - 76196 Yvetot Cedex

Tél : 02 32 70 44 70 / Fax : 02 32 70 44 71

Courriel : mairie@yvetot.fr / Site Internet : www.yvetot.fr

Directeur de la publication : Emile CANU. Rédacteur en chef : Comité de Rédaction

Photos / Rédaction / Mise en page : S. Miller / G. Levasseur

Impression : Corlet Imprimeur - ZI rue Maximilien Vox - BP 86 - Condé-sur-Noireau - 14110 Condé-en-Normandie

Tirage 6 800 exemplaires - Distribution par le groupe Médiapost

Des remarques ou des suggestions ? Ecrivez à service.communication@yvetot.fr ou appelez au 02 32 70 59 28



TRAVAUX

Pose symbolique de la première pierre du futur cinéma Les Arches Lumières

Les travaux ont débuté voilà quelques temps. Pourtant, Richard Patry, Président Directeur Général du groupe Noé Cinémas, a souhaité symboliquement procéder à la pose de première pierre.

Cette cérémonie a été l'occasion pour le PDG de Noé Cinémas de présenter le groupe qu'il représente, et de remercier l'ensemble de ses collaborateurs.

Il a ensuite présenté le projet Les Arches Lumières : un complexe cinématographique de 2700 m², répartis en 7 salles, pour un total de près de 750 fauteuils.

Un scoop a même filtré : le complexe sera équipé de la première salle nouvelle génération de France appelée Premium Large Sitting (PLS). Sans en dire davantage, M. Patry a annoncé que la salle sera dotée des meilleures et des dernières technologies en matière d'image, de son, et de confort.

Une autre information importante a été dévoilée lors de cette cérémonie : l'ouverture du nouveau cinéma est programmée pour début décembre.

Emile Canu s'est félicité de voir la création d'un nouveau pôle économique à Yvetot, complémentaire du commerce de centre-ville.

Après de nombreuses péripéties, le projet est sorti de terre. Ce sont tous les Yvetotais qui profiteront de ce nouvel équipement !



Retour en images sur un été de travaux



1 : en 2017, les réseaux souterrains de la rue Thiers avaient été refaits en juillet et août.

Pendant les vacances 2018, les trottoirs ont été élargis et les enrobés refaits.

2 : le terrain d'honneur a été entièrement refait pour laisser place à un terrain synthétique. Il permettra aux différentes équipes de jouer par tous les temps

3 : les ateliers municipaux sont en cours de réhabilitation. 18 mois de travaux seront nécessaires

4 : les travaux se sont poursuivis sur la zone commerciale de l'Avenue Ostermeyer. En complément du cinéma, deux restaurants ont ouvert, ainsi que des enseignes de magasins de vêtements.

5 : le parvis de la Gare SNCF a été entièrement refait. Il permet aujourd'hui une meilleure fluidité du trafic aux heures de pointe. 5 quais ont été également créés pour les cars et le Vikibus.

Les travaux ont été financés à hauteur de 80 % par la Région Normandie

VIE ÉCONOMIQUE

Information aux commerçants et artisans.

Démarchage publicitaire et conception du Guide d'Yvetot 2019.

Le personnel communal est chargé de réaliser intégralement le Guide d'Yvetot 2019.

Jusqu'à l'an dernier, la Ville d'Yvetot confiait les travaux de démarchage publicitaire, la création des encarts publicitaires, la conception, et l'impression du Guide à des sociétés dans le cadre de marchés publics.

Pour l'édition 2019, les élus ont choisi de confier les travaux de prospection, et de création au Service communication de la Ville.

Depuis début septembre, M. Stéphane Miller prend contact avec les éventuels annonceurs afin de les rencontrer, de leur présenter le Guide. Il conseille les professionnels sur le format de l'encart publicitaire qu'il convient de prendre, en fonction de leur budget et de leurs besoins.

M. Miller réalisera le démarchage publicitaire jusqu'à mi-novembre au plus tard.

La Municipalité attire votre attention, et vous demande d'être vigilants. Des sociétés prospectent actuellement au nom de la Ville d'Yvetot pour vendre des encarts publicitaires.

Soyez prudents ! Aucune société n'est mandatée par la Ville.

En cas de doute, demandez la lettre d'accréditation signée par Monsieur le Maire autorisant au démarchage publicitaire.

Bien entendu, votre interlocuteur ne sera pas en mesure de vous la présenter.



Stéphane Miller et Jordan Huré sont à votre écoute

M. Jordan Huré sera, pour sa part, chargé de créer votre publicité, en concertation avec vous, pour répondre à votre demande. Il réalisera également la maquette du Guide 2019, avant de l'envoyer à l'imprimerie.

Si vous souhaitez faire paraître une publicité dans le prochain Guide, ou tout simplement avoir des informations, merci de contacter M. Stéphane Miller.

Tél : 02 32 70 59 28 - Mobile : 06 77 83 10 15

Courriel : service.communication@yvetot.fr

Yvetot accueillera les cafés de la création à partir du 8 novembre

Après Rouen, Le Havre, Dieppe, Évreux, Pont-Audemer et Fécamp, Yvetot bénéficiera, à compter du 8 novembre 2018, de son rendez-vous dédié à la création d'entreprise.



Organisés sur un rythme trimestriel (1^{er} jeudi tous les trois mois de 8 h 30 à 11 h 30), les Cafés de la création d'Yvetot se tiendront au restaurant du Roy, 52 avenue Georges Clémenceau.

Ce temps fort, sans rendez-vous et gratuit, se veut accessible à toute personne désireuse de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, que son projet soit avancé ou non.

L'expertise de l'entrepreneuriat sera apportée aux porteurs de projets du territoire de la Communauté de Communes de la Région d'Yvetot

Comment construire mon projet ? Pour quel statut juridique opter ? Quels financements et quelles aides obtenir ? Quid de la protection sociale ?...

Le champ des sujets abordés lors des Cafés de la création est large. Son concept reste inchangé : proposer aux porteurs de projet de venir à la rencontre d'experts (banque, comptable, avocat, pôle emploi, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Communauté de Communes de la Région d'Yvetot) de la création d'entreprise pour échanger autour de leurs problématiques et obtenir de précieux conseils.

L'initiative a déjà fait ses preuves sur notre territoire.

Près de 1 400 porteurs de projets ont participé avec à la clé, plus de 280 entreprises créées !

Braderie d'automne et grande foire à tout Samedi 6 et dimanche 7 octobre

Les amateurs de bonnes affaires sont attendus très nombreux en Centre-ville pour la traditionnelle braderie d'automne et la grande foire à tout du premier dimanche d'octobre.



Les commerçants ouvriront leurs portes dès le vendredi 5 octobre avec au programme promotions et achats.

Dimanche 7 octobre, place sera faite aux commerçants non sédentaires, et aux exposants particuliers pour la grande foire à tout sur la Place des Belges.

Inscriptions et renseignements au 02 32 70 44 70.

Samedi 13 octobre, Journée Nationale du Commerce de Proximité

La Ville et l'Union Commerciale et Artisanale d'Yvetot et de ses environs (UCAY), accompagnées de la CCI, organisent l'édition 2018 de la JNCP.

Les commerçants participants vous donnent rendez-vous dans leurs boutiques ainsi que dans le centre-ville.

Cette année la musique sera mise à l'honneur avec notamment la création d'instruments de musique avec des objets du quotidien, de déambulations musicales...

Le programme sera bientôt disponible sur la page Facebook de l'UCAY de la ville Agenda Yvetot.

Rendez-vous le 13 octobre en centre-ville et chez vos commerçants !

VIE ÉCONOMIQUE

La situation objective de l'attractivité du centre-ville d'Yvetot

Nous avons choisi de développer le « centre-ville » et les « zones périphériques commerciales » ; cela se constate dans de nombreuses villes en France.

Pourquoi ce parti pris de développement qui se justifie d'ailleurs aujourd'hui par un centre-ville qui ne se résume pas à la Place des Belges et au Mail ?

Certes, nous avons la chance d'avoir une place des Belges et un Mail actif.

Mais, il ne convient pas d'avoir une vision réductrice.

Nous avons l'opportunité de développer un commerce complémentaire à moins d'1,5 km du centre-ville.

D'autant que cette zone comprend également un espace ludique et de loisirs, proche du Collège Camus qui jouxte un quartier d'habitation de 150 logements supplémentaires.

Soucieux d'un équilibre entre tous les types de commerces, nous n'avons cessé d'être à l'écoute des représentants de l'Union Commerciale et ceux de la zone commerciale depuis 2008.



Il est important de souligner que l'attractivité commerciale d'Yvetot draine un bassin de vie de plus de 80 000 habitants avec une demande diversifiée.

Notre action a été de répondre à cette demande en privilégiant un centre-ville actif par :

- 2008 : mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce local et d'un droit de préemption commerciale (une nouvelle boucherie s'est installée dans ce cadre en 2015).

- 2008 : FISAC : nous avons saisi l'opportunité de demander un contrat FISAC à l'Etat. Un 2^e a été signé en 2015 à l'occasion duquel nous avons initié un partenariat avec la CCYN. Il a permis la rénovation de vitrines de commerces, la sécurisation de façades et d'améliorer l'accessibilité des clients à mobilité réduite.

- 2014 : afin de renforcer la très forte attractivité des marchés (le mercredi et le samedi), la municipalité a créé des rotations gratuites avec une navette Vikibus.

- 2017 : afin de développer la diversité et la complémentarité de l'offre commerciale, le recrutement d'un coordonnateur a été envisagé au niveau intercommunal. La Ville soutient toujours ce projet.

- 2018 : la Ville d'Yvetot espère être lauréate de l'appel à projet porté par la Région Normandie « Villes reconstruites ». Dans ce projet deux actions devront aider le commerce local, l'implantation d'une hallette pour les producteurs « en circuit court. »

C'est aussi dans cet esprit que la ville s'inscrit dans le plan Etat « Actions Cœurs de Villes ».

Remarquons encore que les titres de la presse soulignent régulièrement « l'activité commerciale impressionnante pour une ville de ce calibre ». « *Dès qu'une case commerciale se libère, elle est reprise* » a souligné la Chambre de Commerce (CCI).

A court terme nous ne manquerons pas la JNCP (Journée Nationale du Commerce de Proximité), le samedi 13 octobre 2018.

A moyen terme, comment ne pas mentionner l'initiative de La Région Normandie qui s'est engagée en faveur d'une transition numérique des artisans et des commerçants. C'est une piste que nous soutenons et qui doit être utilisée.

Ajoutons que le dynamisme de la ville se génère également par la présence d'autres structures : des équipements modernes en matière de santé, les moyens de transports conséquents (pôle Multimodal de la gare – réhabilitation en cours d'instruction des quartiers de la gare), et bien-sûr une importante offre de loisirs (Cinéma-Centre aquatique-bowling...).

Pour favoriser une centralité commerciale, il est essentiel de travailler sur des projets qui mixent commerces, services, déplacements, habitat ; c'est la meilleure façon d'accompagner la mutation inévitable du commerce des centres-villes.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Retour sur la 4^e édition de la Fête du vélo

La Fête du vélo s'est déroulée le 1^{er} juillet dernier. Après 3 premières éditions perturbées par la pluie, la 4^e édition s'est déroulée sous le soleil et la chaleur. Plus de 80 cyclistes ont arpenté les rues d'Yvetot lors de la balade matinale.

Sur un parcours de 15 km, adultes et enfants ont découvert quelques rues d'Yvetot qu'ils ne connaissaient pas. Encadré par la Police municipale, le cortège a pédalé dans les rues d'Yvetot entre la Place des Belges et le Manoir du Fay.

Une pause à la Maison de quartier a permis aux participants de se restaurer et de reprendre des forces.

Après un pique-nique tiré du sac dans le parc du Manoir du Fay, des animations sur le thème du vélo étaient proposées dans l'après-midi.

Une journée réussie, qui a permis à la Municipalité de faire comprendre que le vélo est un moyen de transport doux, écologique, et sécurisé à Yvetot, avec la présence de nombreuses pistes et voies cyclables.



Le départ était fixé place des Belges à 10 h



Quelques participants ont admis ne pas connaître certaines rues d'Yvetot

La Ville d'Yvetot se lance dans l'écopâturage

La Ville d'Yvetot et le Lycée agricole ont signé une convention d'écopâturage dans le parc du Manoir du Fay. Ville pionnière en matière de Zéro Phyto, Yvetot développe ainsi une action supplémentaire dans l'entretien écologique de ses espaces verts.

Une douzaine de moutons ont donc fait une mini transhumance le 24 mai dernier entre l'école Cahan-Lhermitte et le parc du Manoir.

Avant le départ, Emile Canu et Arnaud Isabel ont signé la convention de mise à disposition d'une partie du parc au profit des moutons.

Escortés par les élèves du Lycée agricole le long du parcours, les ovins ont regagné leur enclos où ils peuvent désormais entretenir la parcelle.

Afin de préserver les animaux, ils ont été temporairement déplacés lors des Lumières au Fay afin d'assurer leur tranquillité et leur sécurité.



Emile Canu et Arnaud Isabel ont signé la convention



Les élèves du Lycée agricole ont accompagné les moutons

Participez à la mise en place d'un garage solidaire à Yvetot

« Je voudrais bien prendre mon vélo mais il est en panne ! Comment le réparer ?? »

Pour éviter ce genre de désagrément, nous soutenons le projet d'un garage solidaire à Yvetot porté par l'association SEL.

L'idée est de proposer un samedi après-midi par mois, un espace où chacun peut venir entretenir ou réparer son vélo (cela pourrait être étendu par la suite aux petites pannes sur des appareils électroménagers ou à des réparations sur des vêtements).

Si vous avez des compétences en mécanique, en bricolage ou en couture, si vous pouvez donner un peu de temps à une initiative solidaire, prenez contact avec nous pour rejoindre l'équipe qui fera vivre ce projet !

Contact

Thierry Degrave
tbdegrave@free.fr
Mobile : 06 51 40 79 43

Annick Holleville
annick.holleville@yvetot.fr

Association SEL
seldyvetot@yahoo.com



FLEURISSEMENT

Auréolée d'une 3^e fleur décernée cet hiver, la Municipalité a poursuivi ses initiatives afin d'embellir la ville depuis le printemps.

Les élus accordent une très grande importance à l'image de la ville par le fleurissement.

Ils adressent leurs félicitations, et leurs remerciements aux équipes du service des espaces verts qui ont travaillé tout l'été, et parfois sous des températures caniculaires.



1



2

Concours communal des jardins et maisons fleuries 2018

Lundi 9 et mardi 10 juillet, le jury du concours communal des jardins et maisons fleuries a effectué la tournée 2018. Près de 60 inscriptions ont été enregistrées cette année. Les 6 membres du jury ont dû départager les participants, en fonction de leur catégorie.

Des félicitations s'imposent pour les concurrents. La chaleur et le soleil n'ont pas facilité leur travail pour garder un fleurissement haut en couleurs.

Les prix seront remis au printemps 2019 lors d'une cérémonie officielle à l'Hôtel de Ville.



3



1 : dès le printemps, les équipes des espaces verts préparent les suspensions et les pots qui abriteront les fleurs pour la belle saison

2 : le giratoire de la rue Jean Moulin est composé des différentes plantes et fleurs. L'harmonie de l'ensemble offre une multitude de couleurs pour le plaisir des yeux.

3 : une attention particulière est portée à la RD 6015. Des milliers de véhicules traversent Yvetot chaque jour. La ville doit accueillir les visiteurs dans un environnement fleuri.

Le Cirque des petits au Relais Assistants Maternels

Le samedi 26 mai, petits et grands s'étaient donnés rendez-vous pour un spectacle musical.

Durant plusieurs mois, le RAM a proposé aux assistantes maternelles et aux enfants des séances d'éveil musical sur le thème du cirque, avec pour finalité, un spectacle, moment de partage avec les parents.

L'équipe du RAM, les assistantes maternelles et le musicien Mickael Burey ont organisé cet événement avec la participation des enfants : chansons, chorégraphies, mise en scène, décors et costumes.

2 représentations ont eu lieu dans la matinée, une centaine de personnes étaient présentes et ont pu échanger autour d'un goûter.

Relais Assistants Maternels

Responsable : Marie oberlé

Centre socioculturel Saint-Exupéry

Rue Gustav Pries - Yvetot

Tel : 02 32 70 30 13



Festival des jeux, Samedi 9 juin

Le CCAS participait le 9 juin dernier au Festival des Jeux.

Le Multi-accueil La Capucine, le Relais Assistants Maternels « Le Jardin des Petits » et le Centre Socioculturel Saint-Exupéry étaient de la partie, avec une dizaine de professionnels mobilisés.

En partenariat avec la Ville (Accueil de loisirs et Maison de quartier), les équipes se sont mobilisées pour proposer des animations ludiques : parcours motricité, engins roulants, jeux pour les petits, mini-golf...

La crêperie du Centre Saint-Exupéry a connu aussi un beau succès.

Avec plus de 550 visiteurs, ce Festival a encore été une belle réussite.



Les services du Centre Communal d'Action Sociale d'Yvetot (CCAS) proposés aux seniors

Un accueil unique est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, pour tous les services déclinés ci-dessous.

Il est joignable par téléphone au 02 35 95 91 48 ou par mail maintienadomicile@ccas-yvetot.fr

Toute demande pour les services déclinés ci-dessous doivent se faire au 02 35 95 91 48

Tous les tarifs sont disponibles à l'accueil du Pôle Gériatrie ou sur le site internet du CCAS.

Un devis peut vous être adressé gratuitement.

Le Pôle Gériatrie, c'est une équipe de plus de 100 personnes investies dans l'accompagnement des seniors à leur domicile.

Le Service d'Aide et d'Accompagnement A Domicile



Une équipe dynamique de plus de 80 auxiliaires de vie intervient à domicile, au minimum pour une durée d'une heure du lundi au dimanche de 8 h à 20 h.

Trois agents administratifs assurent l'accueil physique et téléphonique afin de répondre rapidement à votre demande.

Un encadrant référent vous accompagne dans la mise en place des aides demandées et reste disponible pour vous aider en fonction de l'évolution de votre situation.

« J'ai travaillé pendant 27 ans dans la coiffure. Après un licenciement, j'ai souhaité changer de voie professionnelle. J'ai toujours aimé le contact avec les personnes âgées. J'en rencontrais beaucoup au salon. J'ai toujours été attirée par ce public. Par ailleurs, j'ai aussi besoin de voir du monde. J'ai appris en décembre 2016 que le CCAS recrutait, sur les conseils d'une amie. J'ai osé déposer ma candidature qui a été retenue. Depuis bientôt 18 mois, j'accompagne à domicile les personnes dans les actes de la vie quotidienne. C'est un métier dynamique, chaque journée est différente et je m'épanouis. Les échanges et les fous rires sont nombreux. Les bénéficiaires s'habituent très vite à notre visite. Ils apprécient notre aide qui leur permet de rester chez eux. Leurs familles sont rassurées et très reconnaissantes. J'espère obtenir un jour le diplôme d'Assistant Educatif et Social par VAE. »

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile

Le service est habilité à accompagner 44 personnes, adultes, soit en sortie d'hospitalisation, soit lors d'un épisode de perte d'autonomie, lors d'un problème aigu de santé entraînant une perte d'autonomie passagère.

L'intervention du SSIAD nécessite une prescription médicale et est limitée dans le temps. L'infirmière coordinatrice vous accompagnera dans l'organisation et la mise en place du relais.

Toute demande doit être faite au niveau de l'accueil du Pôle Gériologie. L'infirmière se déplacera à votre domicile pour la mise en place. En cas d'hospitalisation, il est important de faire la demande le plus tôt possible pour permettre une intervention dès le jour de la sortie.

Une équipe d'une douzaine d'aide-soignantes se déplace à votre domicile, entre 7 h 30 et 12 h 30 ou l'après-midi entre 15 h et 19 h 30, selon l'évaluation de l'infirmière lors de la visite à domicile.

« Le temps de la toilette est souvent un moment d'échanges. Nous parlons des enfants, petits-enfants, de comment on vivait autrefois, nous n'avions pas tout ce qui se fait aujourd'hui. Nous abordons également les questions d'éducation, de la façon de faire la cuisine, le tricot. Tout cela se passe pendant ce temps de toilette et de soins. »



Le Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile

Il correspond à la mise en place simultanée des deux services. Un référent unique vous accompagne dans la mise en place de toutes les aides nécessaires.

Le service n'assure aucune intervention nocturne.

Trois résidences autonomie situées sur la commune d'Yvetot proposent un logement aux personnes de plus de 60 ans autonomes, qui souhaitent se rapprocher du centre-ville

Résidence Pierre et Marie Curie, Rue Pierre et Marie Curie

Résidence Jacques Lefebvre, Rue d'Arques

Résidence Les Béguinages, Allée Etienne Guérout.

Au sein de chaque résidence, chaque logement est équipé d'un système de téléassistance. Un service d'aide à la personne est proposé pour le suivi des traitements et des rendez-vous médicaux.



Le Service Animation Sénior propose aux Yvetotais diverses activités et sorties

Un programme bimensuel est disponible au CCAS, dans les résidences, la Maison de quartier et la Mairie. Il peut vous être envoyé par mail ou par courrier sur demande à l'accueil du Pôle Gériologie.

Le restaurant de la Résidence Autonomie Jacques Lefebvre est ouvert à tous du lundi au samedi et un dimanche sur 2.

Le repas est servi à 12 h 15. L'inscription doit se faire la veille au plus tard avant 10 heures, auprès du restaurant au 02 35 56 84 64. Il accueille au maximum 70 personnes.

Le service de portage de repas à domicile, propose la livraison d'un panier repas pour le midi et le soir du lundi au dimanche.

La demande se fait auprès de l'accueil du Pôle Gériologie, au plus tard à 10 h la veille du jour de la livraison souhaitée. Les tarifs et les menus sont disponibles au CCAS.

Le service d'entretien du linge propose le ramassage à domicile de votre linge sale le mercredi

Il est rapporté lavé et repassé le mercredi suivant. Cette prestation est facturée au poids.

MAISON DE QUARTIER

La fin de l'année s'annonce chargée pour l'équipe de la MDQ. Fabiola, William, Julien et Sabine ont préparé un programme d'animations très riche

Pour les enfants (présence obligatoire d'un adulte majeur responsable)

Mercredi 10 octobre - de 10 h à 11 h 30 - gratuit

Atelier « Les apprentis chimistes »

Blouse et lunettes de protection obligatoires pour apprendre à créer ton propre volcan

Samedi 20 octobre – RDV 14 h 30 à la Galerie Duchamp
Visite de la Galerie Duchamp suivie d'un goûter

Vendredi 2 novembre - RDV 20 h à la Maison de quartier
Soirée « Comme au cinéma »

La MDQ se transforme en un espace cosy pour passer une bonne soirée devant un film ou un dessin-animé pour les petits et les grands.

Dress code : **pyjama obligatoire !**

Mercredi 21 novembre - RDV 8 h - 5 € par personne
Journée au Havre - Visite du Musée d'Histoire Naturelle + sortie cinéma

Visite guidée de l'exposition « Le Génie de la Nature », déjeuner aux Docks Vauban (pique-nique ou restauration rapide) puis cinéma pour finir la journée



Crédit photo : <https://www.lehavretourisme.com>

Samedi 8 décembre - 14 h - gratuit
Atelier Les apprentis cuisinots

Toque et tablier obligatoires !

Viens apprendre à cuisiner des gourmandises de Noël

Mercredi 12 et 19 décembre - 15 h
Goûter de Noël et surprises

Le mercredi semaine paire de 14 h à 16 h

Atelier « Tous mobilisés pour le Téléthon »

Dans le but de vendre des objets le dimanche 9 décembre à l'occasion de Marché de Noël d'Yvetot

Pour les ados (12-17 ans)

La Maison de quartier anime son propre accueil de jeunes pour les : 12 - 13 ans et 14 - 17 ans.

Elle est un lieu d'accueil et d'échange d'où émergent des idées, des projets en fonction des demandes et des besoins des jeunes. Un espace détente avec consoles de PS4 et WII, baby-foot et billard est à disposition.

L'adhésion annuelle est de 6 € (année scolaire). Elle est obligatoire et permet d'avoir accès à toutes les activités.

Un dossier est à retirer à la Maison de quartier.

Des soirées et des sorties sont régulièrement proposées et un programme du mercredi et des vacances scolaires est disponible à la Maison de quartier, à la Mairie, sur la page Facebook « Maison de Quartier Yvetot » et sur le site de la Ville www.yvetot.fr

Mercredi 3 octobre – dès 12 h

Repas partagé sur le thème de l'Italie

Chacun amène un plat ou un dessert et on mange tous ensemble !

Mardi 23 octobre – dès 20 h 30 - gratuit

Escape Game à la Maison de quartier

L'équipe de la Maison de quartier vous prépare un escape game ou grand jeu d'évasion grandeur nature. Vous aurez 1 heure pour vous évader !

Jeudi 25 octobre – dès 14 h

Initiation à la robotique

Publics : ados / jeunes

Viens tester avec nous la programmation de mini robots !

Jeudi 15 novembre – RDV 17 h 30 – 17 €

Concert de Dadju au Zénith de Rouen



© Universal Music

Samedi 1^{er} décembre – dès 19 h – 1 entrée, 1 plat ou 1 dessert

Soirée partagée sur le thème des jeux TV

Vendredi 14 décembre – dès 18 h 30

Soirée Orientale

William retourne en cuisine pour nous concocter son célèbre couscous. Ambiance garantie et costume conseillé !

Sans oublier les RDV multimédia de la MDQ. Plus de renseignements au 02 35 16 15 78 ou directement sur place.

Au programme également danse orientale, distribution de fruits et légumes, théâtre, danses bretonnes, ateliers danse par l'asso Dance Crew et Yoga du rire

MAISON DE QUARTIER

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h 30 à 16 h 30

Accueil périscolaire

Lundi et jeudi – de 16 h 30 à 18 h 30

Aide aux devoirs pour les collégiens

Chaque mercredi de 13 h 30 à 18 h 30

Accueil du mercredi

L'équipe propose des sorties, des activités, des projets en fonction des envies des jeunes et de l'actualité

Jeudi – de 17 h 30 à 19 h au Gymnase Vatine

Foot en salle 12-17 ans

Le mercredi semaine paire de 14 h à 16 h

Atelier « Tous mobilisés pour le Téléthon »

Dans le but de vendre des objets le dimanche 9 décembre à l'occasion de Marché de Noël d'Yvetot

Pour les jeunes de + 18 ans

Mardi 2 octobre – dès 19 h

Apéro-discussion sur le thème de la VAE (Validation des Acquis d'Expérience)

Quelles sont les conséquences de la réforme qui a simplifié cette démarche ? M. Margas, Conseiller Point relais conseil VAE d'Yvetot sera là pour vous présenter ce dispositif et les nouveautés autour d'un apéro convivial. Infos au 02 35 95 01 43

Mercredi 3 octobre – dès 12 h

Repas partagé sur le thème de l'Italie

Chacun amène un plat ou un dessert et on mange tous ensemble !

Jeudi 25 octobre – dès 14 h

Initiation à la robotique

Publics : ados/ jeunes

Viens tester avec nous la programmation de mini robots !

Mardi 23 octobre – dès 20 h - gratuit

Escape Game à la Maison de quartier

L'équipe de la Maison de quartier vous prépare un escape game ou grand jeu d'évasion grandeur nature. Vous aurez 1 heure pour vous évader !

Jeudi 15 novembre – RDV 17 h 30 – 17 €

Concert de Dadju au zénith de Rouen

Samedi 24 novembre – horaire & tarif en fonction de la sortie

Envie de faire une sortie ? La Maison de Quartier vous accompagne pour que cette sortie puisse se réaliser

Samedi 1^{er} décembre – dès 19 h – 1 entrée, 1 plat ou 1 dessert

Soirée partagée sur le thème des jeux TV

Retrouvez toutes les informations, et les modalités d'inscription à la Maison de quartier sur la page Facebook Maison de quartier Yvetot

Vendredi 14 décembre – dès 18 h 30

Soirée Orientale

William retourne en cuisine pour nous concocter son célèbre couscous. Ambiance garantie et costume conseillé !



Pour les Seniors

Modalités d'inscriptions aux activités et aux sorties, voir dernière page

Mercredi 3 octobre – dès 12 h

Repas partagé sur le thème de l'Italie

Mercredi 10 octobre – RDV 13 h – 4,50 €

Sortie au Bois des Moutiers à Varengeville-sur-Mer

Mardi 16 octobre – RDV 10 h – gratuit

Visite guidée de la Galerie Duchamp d'Yvetot

Mardi 16 octobre – dès 20 h

Soirée Jeux de société

Mercredi 14 novembre – RDV 13 h 30 – 3 €

Musée de l'Horlogerie à St-Nicolas-d'Aliermont

Mardi 20 novembre – dès 20 h

Soirée Jeux de société

Samedi 1^{er} décembre – dès 19 h – 1 entrée, 1 plat ou 1 dessert

Soirée partagée sur le thème des jeux TV

Mercredi 19 décembre – RDV 13 h 30 – 6 €

Sortie au Panorama XXL de Rouen sur Rome

Mardi 18 décembre – dès 20 h

Soirée Jeux de société spéciale Noël

Mardi de 9 h 30 à 11 h 30

Marche autour d'Yvetot

Le lundi semaine paire de 13 h 30 à 15 h 30

Danse en ligne

Mardi de 13 h 30 à 15 h 30

Rencontre autour du tricot et de la couture

Vendredi de 9 h 30 à 11 h 30

Gym Séniors

Tarif : 30 € les 20 séances

Le mercredi semaine paire de 14 h à 16 h

Atelier « Tous mobilisés pour le Téléthon »

Dans le but de vendre des objets le dimanche 9 décembre à l'occasion du Marché de Noël d'Yvetot

En quelques années, la réponse sanitaire aura fortement évolué à Yvetot.

L'hôpital d'YVETOT était bien connu de tous mais sa modernisation était indispensable. Ce long chantier a été mené et a abouti à des bâtiments fonctionnels regroupant des lits de médecine, de soins de suite et des lits et places d'hébergement.

La clinique a su évoluer, se reconstruire sur un terrain adjacent à l'hôpital et se spécialiser dans la chirurgie ambulatoire, qui peut prendre en charge la majorité des interventions chirurgicales.

Dans les locaux de la clinique, un cabinet complet d'imagerie s'est installé avec IRM et Scanner.

Des médecins libéraux ont investi dans la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire regroupant de nombreuses professions, généralistes, spécialistes, infirmiers et le laboratoire d'analyse médicale doit aussi rejoindre cette structure. La maison de garde médicale est aussi installée sur le site sanitaire.

Enfin, une clinique psychiatrique est en cours de construction et sera ouverte aux patients durant l'année 2019.

Yvetot entame le XXIème siècle avec une offre de soins cohérente permettant de répondre aux besoins essentiels des habitants sans avoir besoin de se déplacer vers la métropole régionale et en favorisant l'implantation des professions de santé, le risque de désertification médicale est circonscrit.

Cette unité de lieu permettra de favoriser toutes les synergies souhaitables et nécessaires à l'amélioration permanente de la qualité des soins.

L'ARS de Haute Normandie puis de Normandie s'est mobilisée pour encourager ce regroupement qui s'inscrit dans la logique prônée par le Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie dans son rapport de l'année 2018, qui souhaite valoriser le travail proactif entre différents partenaires.

Yves Bloch, Directeur délégué départemental de l'ARS

Une nouvelle offre de soin sur le territoire d'Yvetot avec la clinique Héméra

La Clinique Héméra Pays de Caux, située à Yvetot, au cœur du nouveau Pôle de Santé est le fruit de plusieurs années de travail pour offrir des soins médico-chirurgicaux de proximité et de qualité à un foyer de population d'environ 80 000 habitants.

Exclusivement ambulatoire, elle répond à une forte demande des patients et des tutelles qui ne cesse de croître avec les progrès de la médecine. Aujourd'hui, cela devient exceptionnel de rester hospitalisé, par exemple, pour une prothèse de hanche ou une ablation de vésicule.

C'est dans un bâtiment conçu et pensé par les professionnels de la clinique, qui accueille plus de 3 000 patients par an en chirurgie (avec un potentiel de 6 000 opérés par an) et presque 60 patients en unité de dialyse médicalisée. Entièrement neuve, elle assure une logique de maîtrise des flux et donc limite les risques d'infection et de sécurité des biens et des personnes.

Les 20 chirurgiens et spécialistes de la clinique viennent quasiment tous de différentes cliniques de Rouen et viennent à la clinique Héméra une à deux fois par semaine. Leur objectif est de venir vers le patient plutôt qu'il ne se déplace dans des structures déjà surchargées de l'agglomération. Le patient trouve à Yvetot, une offre très large pour avoir des soins d'un niveau aussi élevé qu'une grande ville.



Cette offre est amenée à s'étoffer avec le temps car de plus en plus de spécialistes sont conscients qu'Yvetot devient plus importante et que la population a besoin de trouver un centre de soins à la hauteur de son évolution.

Comme tout établissement de soins de France, la Clinique Héméra répond aux mêmes critères de sécurité et de sûreté exigés par l'Agence Régionale de la Santé et par la Haute Autorité de la Santé qui se portent garant pour la population française.

Enfin, la Clinique Héméra fait partie d'un vaste projet de Pôle de Santé Unique à Yvetot qui regroupera dans les mois à venir un Hôpital, un centre de premiers soins, une clinique psychiatrique, un centre de radiologie, un laboratoire et un centre de consultations pluridisciplinaire.

Emmanuel Waechter, Directeur de la Clinique Héméra

Construction d'un hôpital psychiatrique et de réhabilitation psycho-sociale

Un hôpital psychiatrique et de réhabilitation psycho-sociale, comprenant 102 lits est en cours de construction. Financé par des fonds privés, il répondra à une forte demande au centre du département.

Le projet de construction comprend un bâtiment avec une emprise au sol de 7 300 m² sur une parcelle d'environ 2 ha.

Au rez-de-chaussée, un espace « détente » comprendra entre autre une piscine couverte de 290 m², un sauna et un hammam, un gymnase et un espace multimédia. Il comprendra également des salles d'activités et de réunions.

Les familles seront accueillies dans un espace administratif avec 6 bureaux de consultation, 7 bureaux de travail, et un espace accueil des familles. Enfin l'établissement comprendra également un espace restauration.



L'hôpital Asselin-Hédelin a fêté ses 200 ans

Depuis toutes ces années d'accueil de la population du bassin d'Yvetot en réponse à ses besoins en santé, son évolution a vu changer son offre de soins. Mais aujourd'hui il reste toujours un établissement de proximité pour la population du bassin de vie.

Un travail étroit et coordonné avec les médecins de ville et les établissements alentours, permet d'accueillir aujourd'hui des patients en service de médecine (15 lits) et en service de rééducation (25 lits) au plus près de leur famille pour ne pas rompre le lien. L'accueil en EHPAD (200 personnes) répond également à cette volonté de maintien du lien familial et social.

L'établissement est au cœur du pôle de santé de notre territoire car il offre une réponse aux besoins de proximité de la population en partenariat avec les autres acteurs du pôle :

- La clinique de chirurgie ambulatoire : lits d'aval pour les opérés ne pouvant rentrer chez eux après une intervention, ou souhaitant commencer immédiatement leur rééducation
- Le plateau d'imagerie médicale : plages préférentielles et rapides pour les examens d'imagerie nécessaires pour nos patients ; proximité facilitant le rendu des résultats
- Le plateau de biologie médicale : partenariat déjà existant et proximité à venir facilitant la réalisation des examens mais aussi la rapidité des résultats

- La maison médicale pluridisciplinaire : partenariat efficace avec la médecine de ville pour l'admission des patients du bassin de vie en médecine comme en rééducation ; proximité de la permanence des soins de ville au sein de l'établissement – et bientôt au sein du pôle de santé – qui contribue également à la permanence médicale de l'EHPAD de l'établissement pour les personnes âgées accueillies.

Le pôle s'étendra bientôt pour proposer une offre de soins de proximité supplémentaire avec l'ouverture de la clinique de réadaptation psychosociale. Les deux établissements ont déjà échangé dans l'optique de partenariats futurs.

Ce maillage de l'offre de santé sur notre territoire est une opportunité qui a été saisie par tous les acteurs et partenaires de ce pôle de santé afin de servir la population d'Yvetot et son bassin de vie.

Michèle Mochalski, Directrice de l'hôpital



Ouverture de la Maison médicale en novembre 2018

La réalisation de la Maison médicale est arrivée dans sa phase finale. L'ouverture est confirmée pour le mois de novembre 2018.



Ce projet, initié par les médecins libéraux en 2011, est une initiative totalement privée, en dehors de la réalisation par la ville d'Yvetot du parking public (150 places) et du réaménagement de la RD 6015.

La Maison médicale appartient au pôle de santé libéral d'Yvetot, regroupant en un même lieu la clinique de chirurgie ambulatoire, le service d'hémodialyse, le centre de premiers soins (soins non programmés), le centre d'imageries médicales (avec scanner et IRM), et enfin le laboratoire d'analyses médicales.

Mettre en commun les soins en regroupant les différentes disciplines médicales et paramédicales et attirer des jeunes praticiens ; telles auront été les motivations des

libéraux qui ont élaboré ce magnifique projet de la Maison médicale.

Ainsi, ce sont quelques 40 professionnels de santé qui travailleront ensemble et prendront en charge la population cauchoise sur un même site : 6 généralistes, 12 spécialistes d'organes (5 cardiologues, 1 diabétologue et endocrinologue, 2 rhumatologues, 1 ORL, 1 angiologue, 1 pédiatre, 1 gynécologue médicale), des chirurgiens (orthopédistes, viscéraux, urologues, gynécologues, vasculaires) 1 électrophysiologiste et des paramédicaux (infirmières, diététicienne, podologue, ostéopathes, sofologue, psychologue, psychologue du travail, une thérapeute shiasu, une sage-femme).

La présence du laboratoire de biologie médicale au sein de la maison médicale, réalisant sur place la plupart des analyses, vient compléter l'offre des soins.

Aujourd'hui, l'échange, la mise en commun des pratiques, la formation continue, constituent des éléments fondamentaux de qualité pour une prise en charge des soins proposés aux patients Yvetotais et de la région allant de la mer à la Seine, notamment pour les spécialistes et chirurgiens.

Enfin la proximité des autres acteurs du pôle de santé, de l'hôpital public et bientôt de la clinique psychiatrique va créer une synergie entre tous les professionnels de santé pour le bien de la population.

L'ouverture attendue de la Maison médicale contribue à assurer l'avenir de la santé dans le pays de Caux et à lutter contre la désertification médicale.

Les praticiens du Pôle santé d'Yvetot

A la rentrée... Sortez en Vikibus

Beaucoup d'utilisateurs et de personnes souhaitant utiliser le Vikibus se questionnent sur le fonctionnement de ce service proposé par la Ville d'Yvetot.

Nous avons rencontré Alain Canac, Adjoint au Maire et élu référent Vikibus. Il répond à nos questions.



Les Echos d'Yvetot : « Les horaires Vikibus actuels seront-ils reconduits à la rentrée ? »

Alain Canac : « Oui ! Les horaires sont maintenus pour cette année scolaire. Après la modification horaire de septembre 2017, nous avons tenu compte des remarques et adapté quelques tranches horaires pour répondre à l'intérêt général. Les horaires actuels sont appropriés car ils correspondent désormais à toutes les catégories d'utilisateurs. Ils seront donc conservés cette année jusqu'en septembre 2019. »

LEY : « Le Vikibus est-il un bus urbain ou un transport à la demande ? »

AC : « Un bus urbain ! Il faut savoir que les horaires sont faits pour correspondre au plus grand nombre. Ce n'est pas un transport à la demande. Cela signifie que le Vikibus suit un circuit et des horaires précis. A titre d'exemple, les horaires du Vikibus ne correspondront pas forcément avec l'horaire de votre rendez-vous médical. »

LEY : « Les Vikibus sont-ils accessibles aux personnes à mobilité réduite ? »

AC : « Oui naturellement. Chaque Vikibus est équipé d'une rampe d'accès dite PMR. Il ne faut pas hésiter à demander qu'elle soit déployée. Un schéma directeur d'accessibilité spécifique Vikibus a été réalisé et validé par une commission préfectorale. Les normes sont donc respectées. Mais nous souhaitons aller au-delà et développer une démarche d'amélioration continue. Une personne à mobilité réduite est membre du Conseil d'Exploitation Vikibus. Nous travaillons régulièrement à la réalisation d'améliorations pragmatiques. Les cheminements jusqu'à l'arrêt Vikibus ne sont pas oubliés mais sont parfois plus longs à solutionner, puisque c'est parfois toute une rue qui doit être repensée. »

LEY : « J'habite sur le circuit de la Ligne 1 et je souhaite me rendre à un arrêt sur la Ligne 2, est-ce possible ? »

AC : « Oui bien sûr ! Votre titre de transport autorise les correspondances entre la Ligne 1 et la Ligne 2. Les arrêts de correspondances se trouvent notamment à la gare, au Collège Camus, rue Pierre Varin et au Musée des Ivoires pour le centre-ville. »

LEY : « Pourquoi y a-t-il 45 minutes de pause le matin et l'après-midi ? »

AC : « Cela correspond au temps de pause réglementaire des conducteurs. Ainsi le matin par exemple, le conducteur effectue une première pause de 15 minutes puis une pause de 30 minutes minimum. La conduite d'un bus, en ville et sur un trajet identique 15 fois par jour, nécessite beaucoup de vigilance. Le conducteur du bus est le garant de la sécurité de tous, utilisateurs du Vikibus comme des autres usagers de la route. C'est pourquoi, au-delà du respect de la réglementation, je suis très attaché à ce que les conducteurs travaillent dans des conditions qui permettent d'assurer une sécurité maximale. Pendant sa pause, le conducteur n'est plus dans le bus qui doit être vide. En cas de malaise d'un passager seul dans le bus, personne ne pourrait prévenir les secours. »

LEY : « Pourquoi le Vikibus n'emprunte pas la rocade ? »

AC : Là encore, cela relève d'un objectif sécuritaire. Au-delà des questions réglementaires (zone 50 km/h ou non) qui peuvent être contraignantes, vous savez tous qu'un bus urbain ne dispose pas de ceintures et que certains voyageurs sont debout. C'est donc par prudence et bon sens que les Vikibus ne sont pas autorisés à emprunter la rocade, dans la zone à 70 ou 80 km/h avec des passagers. Dans la même logique, j'ai toujours interdit tout franchissement de passage à niveau. »

LEY : « Peut-on monter dans le Vikibus avec son vélo ? »

AC : « Non ! Les Vikibus peuvent transporter, selon le modèle, entre 22 et 39 passagers. Ils sont adaptés aux rues d'Yvetot, parfois étroites. Il n'existe pas de dispositif pour attacher un vélo dans le bus et la présence d'un vélo empêcherait d'autres personnes de monter par manque de place. »

LEY : « Il m'est arrivé de rater mon bus, puis-je connaître l'horaire de mon bus en temps réel ? »

AC : « Oui, c'est simple comme un flash. Aujourd'hui, grâce à votre smartphone, vous pouvez savoir en temps réel où se situe votre Vikibus. Impossible donc de rater son passage à l'arrêt. C'est très simple. Il suffit d'avoir une application pour lire les QR Codes et de flasher celui de l'arrêt souhaité. Les QR Codes sont présents sur chaque poteau Vikibus, et téléchargeables sur le site de la Ville. Vous pouvez donc l'imprimer et le mettre dans la cuisine pour être certain que vos enfants partent à l'heure prendre le Vikibus. »

JEUNESSE

Camps d'équitation, séjour à Houlgate, animations à thèmes ont été proposés par l'Accueil de loisirs.

Retour en images sur l'été 2018...

L'été a été dynamique à l'Accueil de Loisirs, notamment grâce à la mascotte Teddy et aux 277 enfants accueillis au centre.

En effet, Teddy a décidé d'écrire sa BD sur le mois de juillet. Les enfants avaient l'embaras du choix avec des plannings diversifiés (activités manuelles, sportives, expression...) et des sorties comme la piscine, le bowling..

Chaque vendredi, un grand jeu était mis en place pour le bonheur des enfants (des enquêtes...)

De plus, pour juillet, 38 enfants de 4 à 13 ans ont participé à des séjours organisés au centre équestre de Longueville-sur-Scie.

Un spectacle de fin de centre a eu lieu le vendredi 3 août pour clore ce mois avec danse, musique... et la participation de personnages de bande dessinée.



En août, notre mascotte a voulu se reposer un peu en partant en vacances à travers nos belles régions de France.

C'est ainsi que les enfants ont pu découvrir la campagne, la plage, les châteaux, les montagnes et les volcans.

Ils ont pu s'initier aux différentes traditions des régions grâce aux animations mais également aux grands jeux des vendredis.

Des personnages de la France entière ont fait le déplacement pour le plaisir des petits et des grands.

Des sorties culturelles et ludiques ont été mises en place au château de Saint-Pierre-de-Varengeville, au château de Robert le Diable, à la centrale de Paluel, à la piscine, au bowling et au laser game.

Un spectacle a eu lieu le mercredi 29 août. Les enfants de 3 à 5 ans ont présenté leur activités et ont dansé. Ils ont également offert une représentation théâtrale aux parents venus nombreux.



La grande nouveauté de cet été se déroulait du 17 au 23 août.

34 enfants âgés de 6 à 13 ans sont partis en séjour à Houlgate.

Sur place, ils ont pu profiter des activités de plage avec un planning riche en découverte. Les enfants ont tous participé à des concours de châteaux de sable, aux olympiades, ou fait du land-art...

Un programme riche, mêlant sport et activités manuelles, qui a fait la joie de tous.

Un blog a permis aux parents de prendre des nouvelles des petits vacanciers où 300 photos ont été postées (veillées, incroyable talent, blind test...)



ÉDUCATION

Lundi 3 septembre, la rentrée s'est déroulée sous le soleil. Les enfants ont repris le chemin de l'école, heureux de retrouver leurs copains. Pour les plus petits il était parfois difficile de quitter les bras de papa ou maman. Nous avons pu compter sur les enseignantes et Atsem pour les rassurer.

« En ce qui concerne l'Ecole Jean Prévost, nous n'avons pas eu de surprise. La suppression d'une classe a été maintenue malgré toutes nos démarches. Pour l'Education Nationale, c'est une question arithmétique. Nous les avons encore sollicités en demandant le dédoublement d'une classe de CP. Cela donnerait à nos petits élèves la possibilité de favoriser les apprentissages et de bénéficier de l'attention dont ils ont tous besoin.

A Cahan-Lhermitte, Madame Guittet a pris la direction de l'école en remplacement de Monsieur Le Perf qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Cette journée est toujours une occasion pour les élus de venir à la rencontre des équipes enseignantes, des parents d'élèves et des enfants. Je me suis donc rendue dans nos écoles en compagnie de Monsieur Alabert et de Madame Mazars.

Nous remercions également les agents de Services Techniques de la Ville, qui ont effectué tous les petits et gros travaux pendant l'été. Les agents répondent rapidement et efficacement aux demandes qui leurs sont faites par nos écoles.

Cette année, la réfection des sanitaires de l'école maternelle Cottard a constitué l'essentiel des travaux.

Notons que de nouvelles inscriptions sont encore en cours, et que des enfants de la communauté « des gens du voyage » arriveront encore dans les semaines ou mois qui viennent sur les écoles Cottard ou Cahan-Lhermitte.

En ce qui concerne les activités périscolaires effectuées sur le temps du midi, elles sont maintenues, elles restent gratuites, ludiques et accessibles à tous les enfants.

NOUS SOUHAITONS UNE BONNE ANNEE SCOLAIRE A NOS ELEVES ET NOS ENSEIGNANTS ! »

Yvette DUBOC – Adjointe chargée de l'Education et de l'Enseignement



Les effectifs par école

Ecole Elisabeth Cottard : 97 enfants dans 4 classes

Ecole Rodin : 53 enfants dans 2 classes

Ecole Léopoldine Hugo : 97 enfants dans 4 classes

Ecole Cahan-Lhermitte : 223 enfants dans 9 classes + 1 classe ULIS

Ecole Jean Prévost : 230 enfants dans 9 classes + 1 classe ULIS

1 : la rentrée s'est déroulée dans la bonne humeur à l'école Jean Prévost

2 : fin de récréation à l'école Cahan-Lhermitte, les enfants se rangent deux par deux

3 : dès le premier jour, les plus jeunes étaient déjà au travail à l'école Rodin

ÉDUCATION

A l'initiative des jeunes élus de la Ville d'Yvetot, il est désormais interdit de fumer sur le trottoir devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie.

« Les jeunes élus du CJC (Conseil des jeunes citoyens), entourées par Alain Canac, adjoint aux finances et Nathalie Fohrer, animatrice, ont décidé de mettre en place une interdiction de fumer aux abords des écoles primaires et maternelles d'Yvetot. Elles sont motivées par la santé et le bien-être des enfants.

Un arrêté a donc été pris par Monsieur le Maire afin d'interdire de fumer lors des entrées et sorties des écoles.

Les jeunes élus des CME (Conseil municipal des enfants) et CMJ (Conseil municipal des jeunes) ont adhéré à ce projet. Ils ont rencontré les journalistes, parlé avec leurs enseignants et leurs camarades pour soutenir cette décision.

Louis, élu au CME apprécie cette mesure car il peut sortir de l'école sans se boucher le nez.

Emmy, élue au CME considère que la fumée des cigarettes est nocive pour les enfants, les fumeurs et toute la planète.

Les jeunes élus sont heureux que cette décision soit bien accueillie par la population et souhaitent qu'elle soit respectée ».



Crédit photo : Le courrier cauchois

Elisabeth Mazars, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse



« Art. R.3511-1 :

L'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif mentionnée à l'article L.3511-7 s'applique :

- 1° Dans les lieux fermés et couverts qui accueillent du public ou qui constituent des lieux de travail ;
- 2° Dans les moyens de transport collectifs ;
- 3° Dans les espaces non couverts des écoles, collèges et lycées publics et privés, ainsi que des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs. »

« Art. R.3512-1 :

Le fait de fumer dans un lieu à usage collectif mentionné à l'article R.3511-1 5 [...] est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe. » (soit 68€).

Yvetot ARRÊTÉ MUNICIPAL N° AT / 2018 / 223
PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.YVETOT.FR

**À PARTIR DU 03/09/18
JUSQU'AU 05/07/19**

Il sera **strictement interdit de fumer** sur le trottoir devant l'école.

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI

**DE
08 H À 09 H
11 H À 12 H
13 H À 14 H
16 H À 17 H**



RENTRÉE CULTURELLE

Les enfants ont rejoint les bancs de l'école pour une nouvelle rentrée. Le mois de septembre est aussi synonyme de rentrée culturelle aux Vikings.

Espace culturel Les Vikings

Yvetot
LES VIKINGS
MAISON DE QUARTIER

SAMEDI
29/09
2018

R ENTRÉE
CULTURELLE
CONCERTS, SPECTACLES
ET ATELIERS

UNE SORTIE FAMILIALE !
À PARTIR DE 14H

GRATUIT



Aller voir un spectacle, lire un livre, pratiquer la danse, le dessin, monter sur les planches ou encore jouer d'un instrument...

Saviez-vous que toutes ces activités sont possibles, sans sortir de la Ville d'Yvetot et de la Communauté de Communes Yvetot Normandie ?

Pour cette première rentrée culturelle partagée, venez rencontrer toutes les structures culturelles et associatives du territoire qui vous présenteront la diversité de leurs activités à pratiquer seul, en famille, ou entre amis !

Différents ateliers d'initiation, concerts et spectacles seront proposés gratuitement sur le site tout au long de cette après-midi conçue, coordonnée et animée dans le cadre du Projet Educatif de Territoire de la ville d'Yvetot.

Les structures présentes :

Le service culturel de la Ville d'Yvetot, la Galerie Duchamp, la Maison de quartier, la Médiathèque Intercommunale Guy de Maupassant, le Conservatoire Intercommunal Fernand Boitard, le Centre socioculturel Saint-Exupéry, la MJC d'Yvetot, les K Barrés (théâtre), Dance Crew (danse), l'association Steredenn Mor (danse bretonne et folk), la Fée Sonore (Musiques actuelles), la Maîtrise de Seine-Maritime (chant chorale), la Musique Municipale (orchestre d'harmonie), le Coin du Vidéaste.

Les spectacles

Cirque et Pique | Cie Mister Alambic

Une représentation toutes les 30 mn de 14 h à 18 h (pause de 30 mn à 16 h)

A partir de 5 ans – Durée : env. 20 mn

FRISSONS ET DEMANGEAISONS GARANTIS

Attention mesdames et messieurs, la compagnie Mister Alambic débarque avec son fameux cirque de puces !

Mêlant prestidigitation, manipulation d'objet et comédie, Cirque et Pique met en piste une troupe de puces présentée par leur dresseur, bonimenteur et globe-trotteur, toujours à la recherche de la puce rare. Ici les bouts de ficelle, boulons et cuillères se transforment en autant d'agrès de cirque dédiés aux cabrioles les plus spectaculaires. Promis vous en ressortirez avec les yeux qui pétillent...

Joe & Joe | Cie les Barjes

19 h. Réservation sur place le jour de la manifestation

Tout public - Durée : 60 mn

UN SPECTACLE CLOWNESQUE ET BURLESQUE

Joe est grand, blond et musclé.

Joe, lui, est un peu moins grand, un peu plus blond et un peu moins musclé...

Deux « génies » militaires dont la discipline, la force de persuasion et le sang-froid sont sans égal.

Leur mission : assurer votre sécurité, créer une zone de confort et vous détendre. L'humour ne se cache jamais vraiment très loin derrière ces deux représentants de l'ordre. Malgré leur apparente virilité, Joe & Joe sont plus fragiles qu'on ne le croit : poètes à leurs heures, complices... Ces deux hommes aiment l'action, le courage et la stratégie, surtout chez les autres.

Ils brillent par leur autorité gauche et inefficace, mais ils brillent quand même et militent pour un état d'urgence du rire !



VOS RENDEZ-VOUS CULTURELS

La Municipalité a préparé un programme riche et très diversifié pour la saison culturelle 2018-2019.

Zoom sur les têtes d'affiche...



VENDREDI 2 NOVEMBRE 2018 - 20 H 30

CONCERT - YVES JAMAÏT - Tarif A

En 2001, Yves Jamait sort son premier album *De Verre en Vers* en trio sous le nom de Jamait. Repéré très vite pour ses talents d'écriture, il reçoit un accueil chaleureux du public et sort son 2^e album *Le coquelicot*. Musicien, amoureux de poésie et du répertoire de ses aînés, il s'inscrit dans la tradition de la chanson française. Il participe aux festivals qui célèbrent ce répertoire tels que les Francfolies, les Nuits de Champagne... Son troisième album *Je passais par hasard*, à l'instar des précédents, sera certifié disque d'or. En tournée, il crée les Bars à Jamait dans lesquels il convie ses amis chanteurs oubliés par le circuit médiatique.



JEUDI 22 NOVEMBRE 2018 - 20 H 30

CONCERT - NOLWENN LEROY - Tarif unique 38 €

Dans le cadre du festival Chants d'Elles

Après le succès des albums « Bretonne » et « Ô Filles de l'Eau », Nolwenn Leroy, la chanteuse préférée des Français, fait son grand retour avec son album « Gemme ».

Elle quitte le monde de la mer pour célébrer la terre mère : entre ombre et lumière, naissance et mort, opacité et transparence, à l'image de ces pierres rugueuses devenant un jour de précieux joyaux.

En partenariat avec 



VENDREDI 1^{er} MARS 2019 - 20 H 30

SPECTACLE, HUMOUR - JEANFI JANSSENS - Tarif unique 35 €

En coréalisation avec le Théâtre à l'Ouest

LE PARCOURS HILARANT D'UN STEWARD QUI MONTE... QUI MONTE :

Vous l'avez peut-être déjà croisé sur un vol long courrier ou découvert lors de passages TV remarquables chez Stéphane Plaza, Arthur, Michel Drucker, ou encore à la radio aux côtés de Laurent Ruquier... Ce steward exubérant, accro à la chirurgie esthétique et victime des crédits conso, nous conte l'envers d'un décor unique et délirant, de son enfance dans le nord de la France aux passagers qu'il sert à bord...

Avec son accent ch'ti et son incroyable répartie, Jeanfi Décolle vous dépaysera à coup sûr et vous rappellera de ne jamais oublier d'où l'on vient.

Mise en scène: Flore Vialet et Régis Truchy



SAMEDI 6 AVRIL 2019 - 20 H 30

SPECTACLE, HUMOUR - LAURA LAUNE - Tarif unique 29 €

En coréalisation avec le Théâtre à l'Ouest

Laura, cette jeune et jolie blonde au visage d'ange tellement innocent arrive sur scène... Que vous réserve-t-elle ?

Laura Laune n'a aucune limite, elle ose tout ! Dans un humour noir décapant et une irrévérence totale, la folie angélique de Laura Laune et de ses personnages emplis de paradoxes vous donne des frissons : est-elle innocente ou méchante ? Consciente de ses propos ou simplement folle à lier ? D'une comptine pour enfants qui part en vrille, à des personnages d'une folie d'apparence imperceptible, le spectacle vous réserve bien des surprises.

A l'abri sous ses airs de petite blondinette, l'humoriste Belge, qui a fait sensation en raflant tous les prix des festivals d'humour de ces deux dernières années, aborde sans concession les thèmes les plus difficiles : maternité, éducation, parentalité, maltraitance, homosexualité, racisme, homophobie, et bien d'autres.

Avec Laura Laune, vous découvrirez les monstres qui se cachent dans le placard !

Interdit aux – de 14 ans !

Tarifs en €	A	B	C
Tarif Normal	24	16	13
Tarif Réduit	20	13	10
Tarif Abonné	16	11	8
Tarif Solidaire, scolaires et partenaires	8	5	5
Tarif unique	Tarif variable voté en fonction du plateau artistique proposé		

A LA GALERIE DUCHAMP

Après 27 ans d'existence, le centre d'art contemporain de la Ville d'Yvetot a été officiellement baptisé Galerie Duchamp le 21 septembre dernier.



Cet événement s'est déroulé à l'occasion du vernissage des Machines célibataires, exposition collective en hommage au Grand Verre, grand œuvre de Marcel Duchamp, artiste majeur du 20^e siècle qui grandit en Normandie.

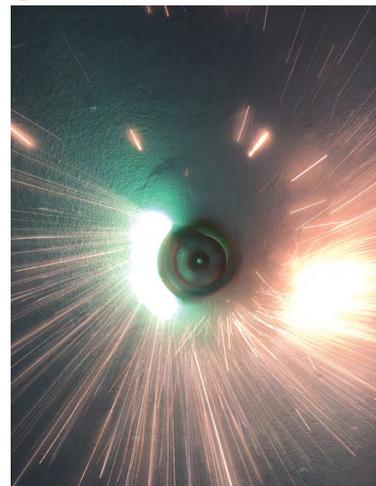
Ce baptême officiel constitue la première étape de la demande de labellisation de la Galerie Duchamp en tant que centre d'art contemporain d'intérêt national.

Ce nouveau label, créé par le Ministère de la Culture, vise à distinguer les lieux qui développent un projet artistique singulier d'envergure.

Le choix de la Ville d'Yvetot est de fusionner les activités d'enseignement de l'Ecole d'arts plastiques avec les expositions et les résidences. La Galerie Duchamp inscrira ainsi la transmission et l'expérimentation au cœur de son projet artistique et culturel.

Elle sera, à ce titre, l'un des trois centres d'art en France à défendre ce choix.

Parallèlement, le centre d'art s'ouvre davantage au public depuis le 22 septembre en accueillant les visiteurs également le dimanche, et pendant les vacances scolaires, grâce à une subvention exceptionnelle de la DRAC Normandie.



GD_REIST_Delphine_Soleils_tests_2018

Entrée libre et gratuite, du mercredi au dimanche de 14h à 18h et sur rendez-vous.

Exposition ouverte du 22 septembre au 10 novembre 2018.

Renseignements

Tel : 02 35 96 36 90

Mail : galerie.duchamp@yvetot.fr

Du nouveau pour les activités proposées à la Galerie Duchamp

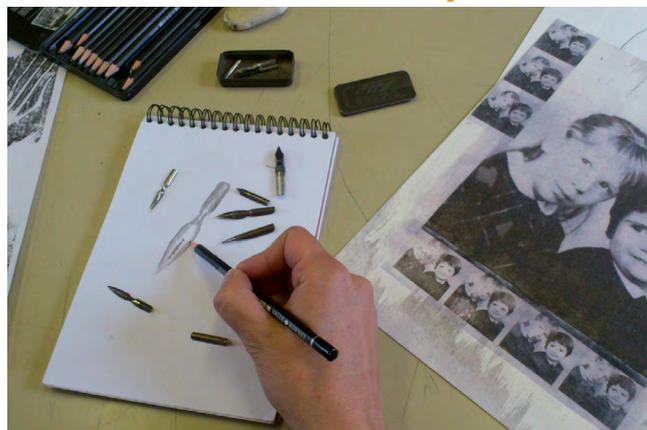
Depuis septembre 2018, plusieurs nouveautés vous attendent à la Galerie Duchamp, concernant les ateliers :

- Une nouvelle enseignante : Romy Berrenger proposera aux 7-14 ans un atelier le mercredi matin autour du papier : parlant du dessin, elle initiera les enfants au volume à travers le pliage, le découpage, le collage et le papier mâché. Diplômée des Beaux-Arts du Havre, Romy Berrenger a acquis une expérience pédagogique auprès d'enfants dans plusieurs associations et écoles de Sotteville-lès-Rouen ;

- De nouveaux créneaux : les ateliers de Laure Exposito (Terre et Papier) se dérouleront désormais sur 3 heures articulant des temps de pratique individuelle, d'enseignement d'histoire de l'art et de pratiques guidées.

Les inscriptions sont ouvertes sur place depuis le 3 septembre auprès de Fabienne Durand :

Tel : 02 35 96 36 90 ou galerie.duchamp@yvetot.fr



Les tarifs 2018-2019 de l'Ecole d'arts plastiques

Le Centre d'art a par ailleurs inauguré une nouvelle exposition, intitulée *Les Machines célibataires*, le vendredi 21 septembre. Elle réunit un ensemble de machines animées, imaginées spécialement par les artistes invités, en hommage à Marcel Duchamp, artiste mondialement connu et originaire de Normandie.

Entrée libre et gratuite.

Venez nombreux !

	Elèves domiciliés à Yvetot	Elèves domiciliés hors Yvetot	Elèves domiciliés à Yvetot et bénéficiaires du RSA socle
	Tarifs 2018	Tarifs 2018	Tarifs 2018
Enseignement de 3h			
Par élève et par discipline	194 €	294 €	96 €
Par élève pour un 2 ^e cours	97 €	147 €	48 €
Enseignement de 2h			
Par élève et par discipline	177 €	267 €	88 €
Pour le 2 ^e et le 3 ^e enfant d'une même famille	88 €	134 €	44 €
Par élève pour un 2 ^e cours	88 €	134 €	44 €
Enseignement d'1h			
Par élève et par discipline	88 €	134 €	44 €
Pour le 2 ^e et le 3 ^e enfant d'une même famille	44 €	67 €	22 €

VOS RENDEZ-VOUS

Retour de la patinoire du 30 novembre au 6 janvier

Petits et grands l'attendent chaque année avec beaucoup d'impatience.

Et bien, qu'on se le dise, la patinoire sera de retour pour les fêtes de fin d'année.

Les élèves de CP des écoles publiques profiteront d'un cycle de 7 séances d'apprentissage du patinage. Le Père Noël viendra en personne remettre le diplôme du lutin glisseur aux jeunes apprentis.

Pour le reste, comme d'habitude, la patinoire sera ouverte au public le soir et le week-end pendant la période scolaire, et toute la journée pendant les vacances de Noël.

Attention, quelques surprises sont peut-être à prévoir pour cette nouvelle édition.

Plus d'informations en fin d'année sur le site de la ville www.yvetot.fr, et sur la page Facebook @Agendayvetot



Bienvenue aux Nouveaux Yvetotais !

La Municipalité a le plaisir d'inviter les nouveaux habitants d'Yvetot à une présentation des services de la Ville et des différents équipements qui sont mis à leur disposition.

Cette cérémonie d'accueil se déroulera le vendredi 7 décembre 2018 à partir de 18 h 30.

Elle commencera par une visite de la Mairie et se terminera par le verre de l'amitié.

Pour y participer, merci de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous et de le faire parvenir au Service Communication de la Ville.

Vous pouvez vous inscrire en envoyant un mail à service.communication@yvetot.fr, ou en téléphonant au 02 32 70 59 28.

Madame, Monsieur

Domicilié(e)

N° de téléphone

Adresse e-mail

Assistera(ont) à la cérémonie d'accueil des Nouveaux Yvetotais vendredi 7 décembre 2018 à 18 h 30

Nombre de personnes présentes



C'est désormais une habitude, Monsieur le Maire accueille les nouveaux habitants dans son bureau avant de retrouver les invités en salle d'Honneur.



Une présentation des équipements et services mis à la disposition des Yvetotais est réalisée. Elus et nouveaux habitants se prêtent ensuite au jeu des questions-réponses, avant de partager le verre de l'amitié.

Commémoration et cérémonie patriotique

Dimanche 11 novembre à 11 h 15

Place de l'Hôtel de Ville, devant le Monument de la Victoire

Commémoration du 100^e anniversaire de l'Armistice de la Guerre 1914-1918

Un vin d'Honneur sera servi dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Mercredi 5 décembre à 18 h

Place de l'Hôtel de Ville, devant le Monument de la Victoire

Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

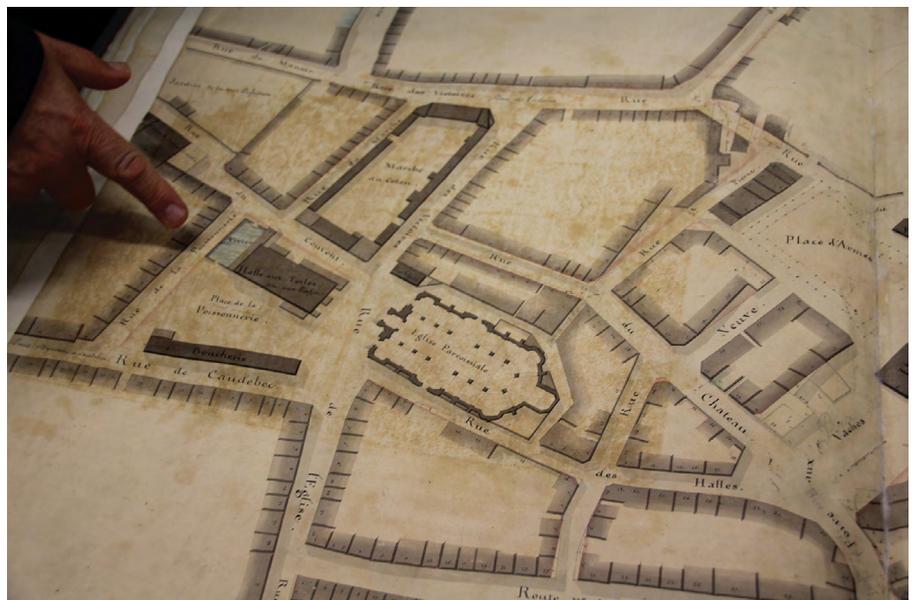
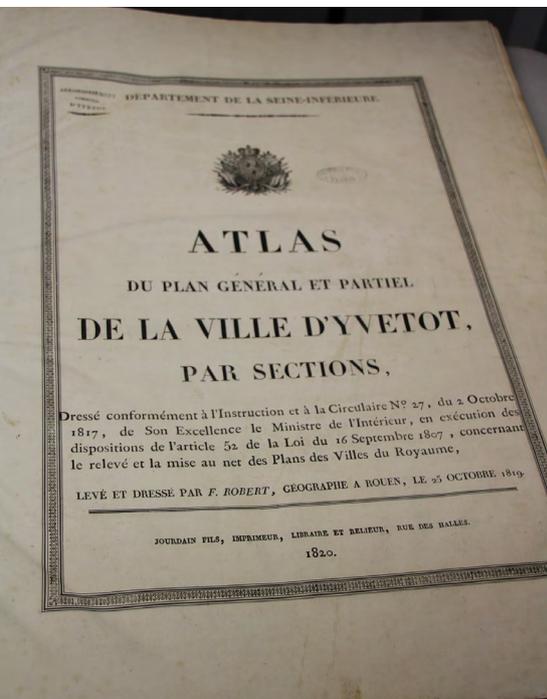


ARCHIVES MUNICIPALES

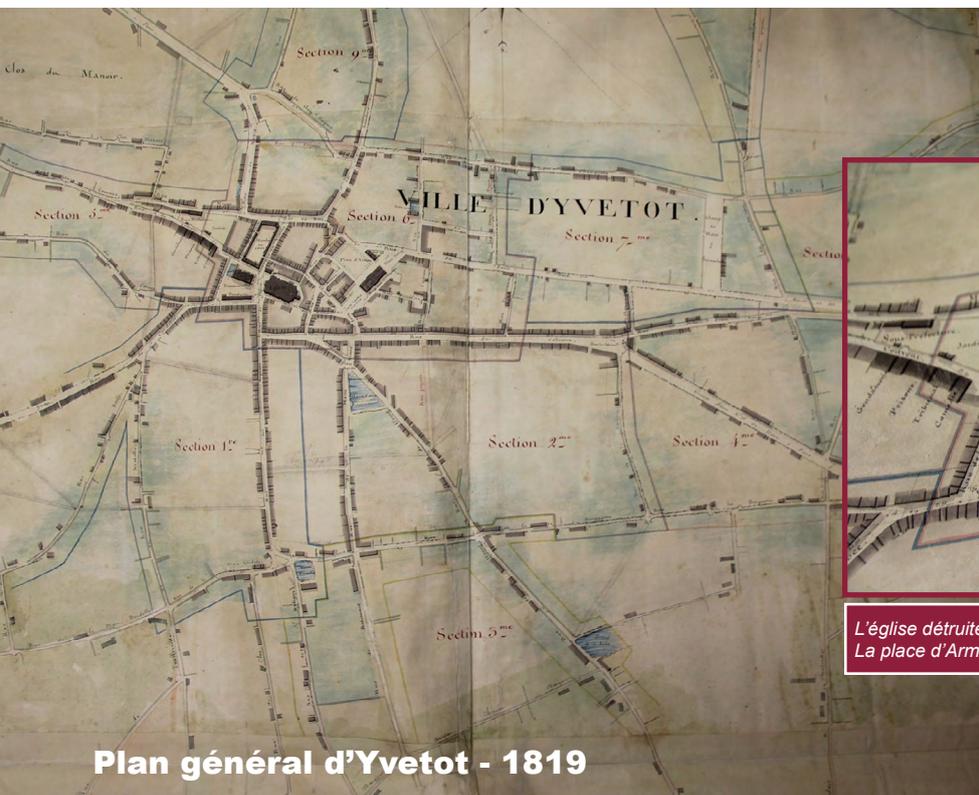
Bourg riche d'une histoire singulière et prospère, la ville d'Yvetot possède un fonds patrimonial d'ouvrages et de plans anciens, dont la conservation est principalement assurée par la Médiathèque intercommunale.

Afin de préserver cette précieuse collection, une campagne de restauration a été initiée en 2018 pour restaurer les plans retraçant l'évolution urbanistique de la ville sur plusieurs siècles. Ainsi, l'atlas général des plans de 1819 a été restauré en ce début d'année.

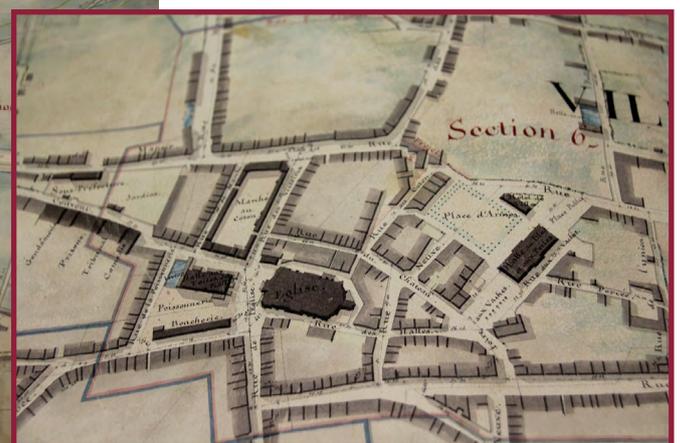
L'année 2019 et les années suivantes verront la poursuite de cette opération pour les atlas des années 1780 et de 1840 détenus au sein du service des archives de la Mairie.



La place de la Poissonnerie est aujourd'hui la place Victor Hugo



Plan général d'Yvetot - 1819



L'église détruite a laissé la place au Mail actuel.
La place d'Armes est aujourd'hui appelée la Place des Belges.

Les archives municipales sont consultables en Mairie sur RDV auprès de Mme Renelle au 02 32 70 44 70

Contribution du groupe « Yvetot territoire d'avenir »

Depuis plusieurs mois, l'Europe fait face à un afflux de réfugiés. Des scènes dramatiques ont été présentées dans les médias. Des mouvements de solidarité se mettent en place. Il est bon de rappeler quelques principes. Tout individu qui fuit la guerre, la persécution, la torture ou le terrorisme a le droit de quitter son pays pour demander l'asile et le droit d'être accueilli. C'est un droit et une obligation internationale. En 2015, le Préfet de Seine-Maritime a adressé un courrier aux maires des villes moyennes pour connaître leurs intentions et les possibilités d'accueil.

Le Conseil Municipal en a été informé et s'est positionné pour l'accueil d'une ou deux familles de migrants sous statut de réfugiés.

Les procédures sont complexes, très lourdes et les informations soumises à de nombreux aléas. La question a été à nouveau évoquée en Conseil Municipal de juin 2018. Un collectif a été créé comprenant de nombreuses structures (Préfecture, Services techniques et administratifs de la Ville, Police Municipale, Maison de quartier, Accueil de loisirs, Amnesty international, Action citoyenne, Restos du coeur, Croix-Rouge, Logéal, La Rencontre, CCAS, CMS et UTAS, MJC...)

Le 29 juin, puis le 4 juillet des rencontres se sont tenues. Les logements présentés ont été visités.

Début septembre, la plate-forme DIHAL pour le logement des réfugiés et la Préfecture de Seine-Maritime nous ont proposé de recevoir une famille marocaine et ses trois enfants, réfugiés sous statut de protection internationale. C'est un couple comme un autre qui s'installe dans l'appartement d'un bailleur social, dans les conditions classiques d'attribution des logements. Puis un jeune couple syrien et ses deux petites filles (de 3 et 6 ans) ont été accueillis à Yvetot. Deux gouttes d'eau dans un océan... Mais une main tendue à deux familles, dans le malheur, par les yvetotaises et les yvetotais. C'est notre devoir à l'égard des jeunes enfants et de leurs parents qui nous demandent aide et protection.

Texte non fourni par le groupe d'opposition

Chères Yvetotaises, chers Yvetotais,

Fidèle à sa manière de communiquer, la municipalité vous offre, avec son bilan de mi-mandat un document truffé de contre-vérités voire de mensonges. Pour preuve, en page 2, vous constaterez que l'on nous indique que la rue du Mont-Asselin a été refaite. Mensonge ! Nous vous invitons à la parcourir d'un bout à l'autre pour constater que cette rue est dans un état lamentable.

Il faut pour gérer une ville comme YVETOT des élus très investis et un travail de tous les jours. Nous en sommes loin ! Nous, habitants, sommes en droit d'attendre que les élus qui touchent une indemnité fassent le travail pour lequel ils ont été élus. 8 réunions sur 48 mois en ce qui concerne le développement économique ! L'engagement avait été pris d'une réunion par mois. Le pire ? Il ne ressort absolument rien de ces rares réunions. Idem en ce qui concerne l'urbanisme. 5 réunions en 48 mois. Tout ceci est inadmissible. Lors du dernier conseil municipal, nous avons appris que les YVETOTAIS construiront grâce à leurs impôts un stand de tir à YERVILLE ! Un terrain à 90 000 € et une construction qui devrait avoisiner les 700 000 € !

Depuis le mois de juin, le site de la ville comme l'affichage public indiquent que l'opposition s'est abstenue sur cette question du stand de tir. Mensonge encore ; Nous avons unanimement voté contre. Et nous nous battons jusqu'au bout pour que les habitants n'aient pas à payer un équipement aussi coûteux sur un autre territoire.

Cette équipe municipale ne travaille pas. Elle se laisse vivre aux frais du contribuable. Et lorsqu'elle envisage un projet, c'est une gabegie. Allons nous les laisser faire encore longtemps ?

Nous pourrions encore argumenter sur ces sujets, malheureusement l'espace qui nous est alloué est très limité.

Soyez assurés de notre total investissement,

Bien à vous. Laurent BENARD. Ludovic NEEL, Patrick ROBERT

8^e Marché de Noël

DIMANCHE
09.12.2018
SALLE DU VIEUX MOULIN

BALADES EN CALÈCHE
PLUS DE 40 EXPOSANTS
ENTRÉE GRATUITE

EXPOSITION

**LES RÊVES
DE SYLAÉ**

PEINTURE

&

CATHERINE
COIFFIER-GREVERIE DIT

« **KATHELINE
OURS FICELLE
DE LIN** »

SCULPTURE

17 | 11 - 05 | 01

2018 - 2019

A VOS AGENDAS

OCTOBRE

BRADERIE D'AUTOMNE

Du 5 au 7 octobre
[Centre-ville](#)

JOURNÉE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ

Du 5 au 7 octobre
[Centre-ville](#)

FOIRE DE LA SAINT-LUC

Du 20 au 22 octobre
[Champ de foire](#)

41^e SALON DE L'AYAC

Du 20 octobre au 4 novembre
[Cafétéria de l'Espace culturel les Vikings](#)

NOVEMBRE

CONCERT DE YVES JAMAÏT

Vendredi 2 novembre - 20 h 30
[Espace culturel Les Vikings](#)

MARCHE AU FOIE GRAS

Samedi 3 novembre
[Place Camille Saint-Saëns](#)

CEREMONIE PATRIOTIQUE

Dimanche 11 novembre
[Monument de la Victoire](#)

THE DANSANT

Dimanche 18 novembre - 15 h
[Salle du Vieux-Moulin](#)
Organisé par la Ville d'Yvetot et le Comité des Fêtes d'Yvetot

CONCERT DE NOLWENN LEROY

Jeudi 22 novembre
[Espace culturel Les Vikings](#)

REPAS AU PROFIT DU TELETHON

Vendredi 23 novembre - 20 h
[Salle du Vieux-Moulin](#)
Organisé par la Ville d'Yvetot et le Comité des Fêtes d'Yvetot

13^e EDITION DE YVETOT SUR GLACE

Du 30 novembre 2018 au 6 janvier 2019
[Place de l'Hôtel de Ville](#)

DÉCEMBRE

MARCHE AU FOIE GRAS

Samedi 1^{er} décembre
[Place Camille Saint-Saëns](#)

TELETHON

7 et 8 décembre
[Plus d'infos sur \[www.yvetot.fr\]\(http://www.yvetot.fr\)](#)

MARCHE DE NOËL

Dimanche 9 décembre - de 10 h à 18 h
[Salle du Vieux-Moulin](#)